

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU CONSEIL
EXECUTIF NATIONAL

DECRET

DECRET N° 82-427 du 27 décembre 1982

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

VU l'ordonnance n° 77-32 du 9 septembre 1977 portant promulgation de la loi fondamentale de la République Populaire du Bénin ;

VU le décret n° 80-39 du 12 février 1980 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;

Le Comité Central du Parti de la Révolution Populaire du Bénin et le Conseil Exécutif National entendus en leurs sessions conjointes des 23 et 24 décembre 1982,

DECRETE

Les projets de loi dont la teneur suit seront présentés à l'Assemblée Nationale Révolutionnaire par le Ministre du Plan, de la Statistique et de l'Analyse Economique et le Ministre des Finances qui sont chargés d'en exposer les motifs et d'en soutenir la discussion.

PROJETS DE LOI

Portant programme de production et d'investissement et projet de loi portant loi de finances pour l'exercice 1983.

EXPOSE DES MOTIFS

Camarade Président,

Le présent décret de saisine a pour objet de dégager les caractéristiques essentielles des projets de programme national de production et d'investissement et de budget de fonctionnement de l'Etat pour l'année 1983.

Il comporte trois parties :

- 1°- Les éléments caractéristiques de la conjoncture politique, économique et socio-culturelle qui prévaudra au cours de l'année 1983 sur le plan national, régional et international
- 2°- Les données des avant-projets du programme de production et d'investissement et le budget de fonctionnement de l'Etat

.....

- 3°- Quelques recommandations faites, en vue de la mise en oeuvre diligente et conséquente des actions et mesures retenues.

PREMIERE PARTIE : DONNEES DE CONJONCTURE

La situation économique de notre pays reste fortement influencée par l'environnement régional et international. Aussi conviendrait-il de la replacer dans ce contexte en appréciant successivement :

- la situation économique dans le monde
- la situation économique au niveau sous-régional
- la conjoncture économique au plan national.

A) A L'ECHELLE MONDIALE

La situation économique mondiale est caractérisée depuis ces cinq dernières années :

1°- dans les pays industrialisés, par :

- la faible croissance économique
- l'aggravation du chômage
- l'inflation persistante et de plus en plus accentuée.

Jusqu'à présent aucune solution satisfaisante n'a pu être trouvée pour juguler ces maux aux causes multiples dont notamment :

- la désorganisation du système monétaire international
- la baisse inquiétante de la compétitivité entraînant le ralentissement du commerce mondial

2°- dans les pays pudiquement baptisés en voie de développement surtout ceux qui ne produisent pas du pétrole, par une véritable stagflation, c'est-à-dire une stagnation économique doublée d'inflation.

Aux causes internes d'inorganisation des pays sous-développés, il faut ajouter :

- la réduction substantielle de l'aide extérieure
- les politiques monétaires et mesures protectionnistes des pays industrialisés
- la détérioration des termes de l'échange
- la propagation des maux dont souffrent les économies actuellement en crise.

B) AU PLAN SOUS-REGIONAL

Les difficultés des économies de la région africaine sont le reflet de la conjoncture internationale. Elles se sont traduites notamment l'an dernier par les mesures prises par les pays voisins pour contrôler davantage leurs importations, lutter contre la contrebande et promouvoir la consommation des produits nationaux. Malgré

.....

l'existence de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) les échanges entre Etats membres sont encore loin de s'instaurer effectivement. Ainsi on constate des velléités de protectionnisme... De même la coexistence de la Communauté Economique de l'Afrique de l'Ouest (CEAO) et de la Mano River Union (MRU) avec la CEAO ne favorisent pas la libre circulation des biens.

En conséquence, la coopération sous-régionale reste un objectif à atteindre.

Enfin les difficultés économiques des Etats de la sous-région ont conduit un bon nombre à recourir au Fonds Monétaire International.

C) LA CONJONCTURE ECONOMIQUE NATIONALE

Notre pays, la République Populaire du Bénin, malgré les efforts déployés continue de subir les effets néfastes de la crise économique mondiale.

C'est ce qui ressort de l'examen de l'évolution des différents secteurs de l'activité économique. C'est ainsi que :

1°- La production est restée à un niveau faible. En particulier dans le domaine agricole reste posé le problème de l'auto-suffisance alimentaire et de redressement des cultures industrielles. Les fonds investis ces quatre dernières années par le secteur bancaire dans l'agriculture s'élèvent à F CFA 37.201 millions dont 9.426 millions pour l'année 1982 mais les résultats obtenus sont loin d'être à la mesure de ces investissements car le problème de fond à ce niveau reste celui de l'organisation des forces productives et des rapports de production.

2°- Le commerce intérieur reste mal organisé et mal contrôlé.

3°- Le commerce extérieur reste déséquilibré. Les exportations plafonnent à 50 milliards depuis trois ans dont 85 % de réexportation.

Les importations dépassent 68 milliards. Le brusque ralentissement des mouvements de fonds entre le Nigéria et le Bénin entraînera des effets néfastes sur la balance des paiements qui avait été excédentaire de 10 milliards en 1981.

4°- Les banques connaissent des difficultés de trésorerie en raison du non remboursement par les entreprises publiques et semi-publiques des crédits à eux consentis.

Le concours de la BCEAO aux banques est passé de 19.940 millions en 1981 à 33.959 millions en octobre 1982.

5°- Les avoirs du Trésor Public et de la CAA auprès des banques sont passés de 26.800 millions au début de cette année à 18 millions en octobre 1982 ce qui traduit un retrécissement des moyens de l'Etat.

.....

En conclusion, reste posée en 1983 comme en 1982 la question fondamentale de l'élaboration, de l'exécution correcte et du contrôle d'un Plan d'Etat mettant en oeuvre les directives du Parti et de l'Etat conformément à notre stratégie de développement.

Ce sont ces conditions difficiles qui présideront à l'exécution des budgets de fonctionnement et d'investissement pour l'exercice 1983.

DEUXIEME PARTIE : DONNEES DES AVANT-PROJETS DU PROGRAMME DE PRODUCTION ET D'INVESTISSEMENT ET LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE L'ETAT POUR 1983

A) LES OBJECTIFS DE PRODUCTION

Les objectifs de production pour l'année 1983 concernent principalement deux secteurs : l'agriculture et l'industrie.

1) L'agriculture

Les prévisions agricoles faites par les CARDER font ressortir de légères augmentations de production pour la campagne 1982-1983 par rapport aux prévisions de la campagne 1981-1982. En ce qui concerne les cultures vivrières, les objectifs de production s'établissent comme suit :

EN MILLIERS DE TONNES			
CULTURES	CAMPAGNE 81-82 (PREVISION)	CAMPAGNE 82-83 (PREVISION)	% D'AUGMENTATION
Maïs	353,8	402,8	+ 13,8
Sorgho	72,6	73,7	+ 1,5
Riz	10,4	13,4	+ 28,8
Haricot	37,2	41,5	+ 11,6
Manioc	889,6	845,6	- 4,9
Igname	643,8	771,2	+ 19,8

Quant aux cultures industrielles, les prévisions de la campagne 1982-1983 sont en baisse par rapport à celles de la campagne 1981-1982.

EN MILLIERS DE TONNES			
CULTURES	CAMPAGNE 81-82 (PREVISION)	CAMPAGNE 81-82 (REALISATION)	CAMPAGNE 82-83 (PREVISION)
Arachide	73,3	51,8	67,0
Coton	27,9	14,4	26,6
Tabac	0,6	0,7	1,3
Huile de palme	14,8	18,0	-

Dans la branche de la production animale on note la poursuite de la baisse de production halieutique constatée depuis quelques années.

2) L'industrie

Le secteur industriel qui doit servir de moteur à notre développement économique sera renforcé par la mise en exploitation de la Société des Ciments d'Onigbolo et de la Société Sucrière de Savè.

Toutefois, pour les industries de transformation existantes, il importe de résoudre efficacement les problèmes de leur approvisionnement en matières premières et de l'écoulement de leurs productions.

B) LES OBJECTIFS DE CREATION D'EMPLOIS DANS LE SECTEUR PUBLIC

Il est prévu de créer en 1983 3.738 emplois nouveaux. Il s'agit essentiellement des propositions d'autorisations nouvelles. Ce chiffre ne prend donc pas en compte les nombreux postes accordés au cours de l'année 1982 et qui ne sont pas encore pourvus (cf. annexe tableaux des effectifs du projet de Budget de Fonctionnement).

C) LES RESSOURCES ET LES EMPLOIS

a) Les ressources

a1) Les ressources d'origine interne

a11) Les ressources traditionnelles du Budget de Fonctionnement

Les ressources du Budget de Fonctionnement évaluées à SOIXANTE MILLIARDS CINQ CENT QUATRE VINGT QUATORZE MILLIONS SEPT CENT QUINZE MILLE (60.594.715.000) FRANCS se présentent comme suit :

- Impôts directs et taxes assimilées.....	10.918.000.000
- Impôts indirects intérieurs.....	6.940.000.000
- Droits et taxes à l'importation.....	29.200.000.000
- Droits et taxes à l'exportation.....	696.000.000
- Droits et taxes accessoires.....	1.516.000.000
- Droits d'enregistrement.....	279.000.000
- Droits de timbre.....	200.000.000
- Revenus du domaine immobilier.....	53.000.000
- Revenus du domaine forestier.....	51.600.000
- Revenus du domaine mobilier.....	10.500.000
- Revenus des valeurs mobilières.....	2.005.000.000
- Recettes des exploitations industrielles.....	5.000.000
- Recettes diverses des autres services.....	92.900.000
- Autres produits divers.....	1.790.215.000
- Remboursements des prêts et avances.....	1.500.000
- Contributions des collectivités et établissements publics.....	200.000.000
- Recettes des exercices antérieurs.....	6.636.000.000
TOTAL.....	60.594.715.000
	=====

.....

a12) Les ressources hors budget de fonctionnement

- Bénéfices et dividendes.....	800.000.000
- T.T.T.E.....	5.400.000
- Fonds Spécial pour le Développement du Ciment....	65.000.000
- Fonds Industriel Pharmacie - Labo.....	8.500.000
- T.T.E.....	2.000.000.000
- T.S.A.....	10.270.000.000
- F.N.I.....	580.000.000
- Autres ressources CAA (prêts retrocedés).....	3.720.933.147
- Autres ressources FNI.....	2.074.645.439
- Amortissements et provisions.....	800.000.000
- Bénéfices et dividendes des exercices antérieurs	1.500.000.000
- Concours BCEAO à l'Etat.....	2.000.000.000
TOTAL.....	24.032.539.635
	=====

a13) Autres ressources d'origine interne

- Concours CCP.....	150.000.000
- Concours CNE.....	300.000.000
- Système bancaire national	
. BBD.....	10.016.000.000
. BCB.....	960.000.000
. CNCA.....	24.000.000
- Autofinancement des sociétés.....	5.569.800.000
- Collectivités.....	237.520.000
TOTAL.....	17.257.320.000
	=====

a14) Récapitulation des ressources d'origine interne..... 101.884.574 636

a2) Les ressources d'origine externe

a21) Prêts et dons passant par la CAA.....	19.703.360.000
a22) Subventions et dons passant par la DCT....	11.837.470.000
a23) Autres ressources d'origine externe.....	8.182.060.000
TOTAL.....	39.722.890.000
	=====

a24) Récapitulation des ressources externes

Ensemble des ressources..... 141.607.464.636

b) Les emplois

b1) Fonctionnement

- Dépenses de personnel.....	36.317.850.000
- Dépenses de matériel.....	3.753.238.000
- Dépenses communes.....	20.523.627.000
TOTAL.....	60.594.715.000
	=====

b2) Dépenses d'équipement et d'investissement

- BESA.....	1.300.000.000
- Dette publique)	
- Remboursement cotisation FNI (.....	9.820.373.698
- Investissements.....	69.892.371.302

Ensemble des emplois..... 141.607.464.636

TROISIEME PARTIE : OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS

A) LES RESSOURCES

1) Observations

a) D'une façon générale le ralentissement de l'activité économique se confirme. Ce ralentissement est dû à des facteurs tant endogènes qu'exogènes.

a1) Facteurs endogènes

Il s'agit notamment :

- de la chute de la production agricole et de la faiblesse de la production industrielle
- des problèmes de gestion de certains Offices et Sociétés d'Etat
- de la baisse des activités du Port Autonome de Cotonou due au relèvement des tarifs portuaires et à la qualité des prestations.

a2) Facteurs exogènes

Il s'agit notamment :

- de la dépréciation du Franc Français par rapport au dollar US
- des mesures protectionnistes prises par les pays voisins

b) Des dispositions spécifiques sont proposées :

- relèvements des taxes sur cartes grises des véhicules à moteur et les permis de conduire
- révision de la taxe immobilière sur le loyer et du tarif de l'impôt général sur le revenu
- Révision des coefficients de détermination du bénéfice minimum fiscal
- Création de la taxe radiophonique télévisuelle
- Création de la taxe sur cession immobilière.

.....

c) L'inventaire des ressources d'origine externe a montré une baisse du niveau de ces engagements. Il a aussi permis de noter les problèmes liés à notre capacité d'absorption financière.

2) Recommandations

21) Dispositions pour la relance de la production et des activités commerciales

- La campagne de sensibilisation de la relance de la production déclenchée par le Chef de l'Etat sera poursuivie à tous les niveaux, notamment au niveau des mass media et par les organisations de masse.

- Les travaux de la Commission Nationale pour la relance de la production seront accélérés et les conclusions des travaux effectivement exploités.

- La qualité des prestations du Port Autonome de Cotonou sera améliorée et une étude en vue du réaménagement des taxes portuaires sera effectuée.

- L'étude de la mise en activité de la zone franche du Port Autonome de Cotonou sera accélérée afin d'en déterminer les avantages réels et les inconvénients.

- Le séminaire national sur l'évaluation de l'impact réel de la journée continue dans tous les secteurs d'activité sera immédiatement organisé.

22) Face à l'attitude des sociétés et offices de l'Etat quant à leurs obligations vis-à-vis du Budget National, de la Caisse Autonome et du Fonds National d'Investissement, les dispositions seront prises conjointement par le Ministère des Finances et les Ministères de tutelle des entreprises publiques concernées pour les amener à s'acquitter de leurs obligations.

B) LES EMPLOIS

1) Observations

Les priorités retenues sont les suivantes :

a) Fonctionnement et équipement socio-administratif

- Application des nouveaux statuts à 100 % pour compter du 1er janvier 1983
- Prise en charge de toutes les personnes en formation
- Dotation en moyens humains et matériels des nouvelles directions créées dans les ministères
- Poursuite du financement des infrastructures nécessaires au bon fonctionnement des Instituts de l'UNB
- Prise en compte du financement du programme de l'Ecole Nouvelle

.....

- Prise en compte des missions à l'intérieur et des indemnités des autorités politico-administratives
- Amélioration des dépenses de matériel (10 %)

b) Dépenses d'investissement

- Poursuite du financement des projets effectivement commencés
- Etude de factibilité des projets du prochain plan quinquennal
- Prise en compte de la contrepartie béninoise des projets en exécution avec l'assistance extérieure
- Prise en compte des nouveaux projets dont la mise en oeuvre est rendue indispensable pour le bon fonctionnement d'unités existantes
- Prise en compte des nouveaux projets dont le financement est acquis
- Réfection programmée des bâtiments administratifs

c) Les dispositions spéciales ont été par ailleurs prises pour la résolution des problèmes ci-après :

- Organisation des congrès du Parti et les organisations de masses du Parti
- Poursuite de la mise en oeuvre de la loi fondamentale (renouvellement ANR, installation organes judiciaires)
- Construction de résidences universitaires
- Subvention à l'U.N.S.T.B.
- Finition de l'hôpital de Comé
- Problèmes du C.N.H.U.
- Garage pour le car de reportage
- Climatisation du Centre Emetteur de Calavi et achat d'un émetteur radio et un émetteur de télévision
- Equipement des CARDER de l'Ouémé et du Mono
- Restauration de l'hôpital de Parakou et construction d'une morgue à Natitingou
- Financement des facteurs de production
- Libération des capitaux sociaux des unités de production suite aux restructuration

2) Recommandations

a) Sur un plan général

Les dispositions seront prises pour l'application effective des statuts à 100 % et assurer une exécution normale du Budget de Fonctionnement en observant une grand rigueur dans l'exécution des dépenses publiques.

.....

En vue de l'exécution correcte de la tranche annuelle du 2ème Plan d'Etat, les dispositions seront prises pour la mise en oeuvre des actions ci-après :

- tenir le séminaire national sur la relance de la production et de la journée continue
- tenir le séminaire national sur le gaspillage
- réunir une fois tous les trois mois au moins la Commission Nationale de Programmation des Objectifs Budgétaires en vue d'un meilleur suivi de l'exécution du budget de l'exercice en cours et d'une meilleure préparation des exercices budgétaires suivants
- inscrire sur une liste d'attente tous les projets qui n'ont encore ni dossiers ni financements
- libérer en temps opportun la contrepartie béninoise dans les différents projets financés par les organismes et pays étrangers
- rendre effectivement opérationnels les audits interne et externe des unités de production industrielles en exécution des décisions de la session conjointe du Comité Central.

b) Autres recommandations

- Dans le souci d'assurer le recyclage des cadres supérieurs les dispositions seront prises pour la mise en place d'un Centre Supérieur de Recyclage.

- Pour garantir la saine gestion des deniers publics, les primes de risques seront rétablis au profit des caissiers des services financiers de l'Etat (Trésor, Douanes, Impôts) qui sont souvent astreints à couvrir de leurs deniers personnels des débours de caisse. Les crédits nécessaires ont été prévus à cet effet.

- A la suite des décisions de la session conjointe du Comité Central et du Conseil Exécutif National du 19 au 22 avril 1982 relatives aux paiements intégral des indemnités d'heures supplémentaires aux travailleurs et par suite de la budgétisation des dépenses relatives à l'Ecole Nouvelle, les dispositions seront prises pour la clôture du compte spécial "Ecole Nouvelle" ouvert dans les écritures du Directeur du Trésor et de la Comptabilité Publique.

FAIT A COTONOU, LE 27 Décembre 1982

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du Conseil
Exécutif National,

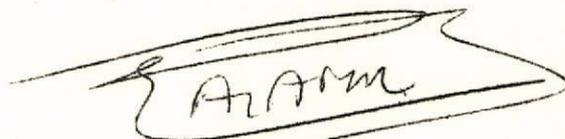
Mathieu KEREKOU

LE MINISTRE DES FINANCES,



Isidore AMOUSSOU

LE MINISTRE DU PLAN, DE LA
STATISTIQUE ET DE L'ANALYSE ECONO-
MIQUE,



ZuI-Kifl SALAMI